

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_161 : DISPOSITIFS DE REMBOURSEMENT LIÉS AUX ACTIVITÉS DES
ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

**N° DEL2021_161 : DISPOSITIFS DE REMBOURSEMENT LIÉS AUX
ACTIVITÉS DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES**

Pilote : Equipements aquatiques

Monsieur Michel FRANQUES, rapporteur,

Le fonctionnement des activités des deux équipements aquatiques a été fortement impacté, tout au long de l'année scolaire 2020/2021, par la crise sanitaire.

Concernant l'école de l'eau, sur une année normale, 31 séances sont dispensées. Sur l'année 2020/2021, seulement 13 séances ont été réalisées (avec une reprise au 25 mai).

Les activités adultes auraient également dû bénéficier de 31 séances mais seules 5 ont pu être réalisées.

En ce qui concerne les activités sur Taranis (aquaphobie et aquagym), seules 5 séances ont été dispensées sur les 10 séances prévues.

Aussi, il est proposé de mettre en place un dispositif de compensation financière pour limiter les incidences de la crise sanitaire qui serait décliné comme suit :

- École de l'eau des équipements aquatiques : adhésion de 39,5 € au lieu de 79 € pour la saison 2021/2022 (réduction de 50%) pour tous les enfants inscrits à la saison 2020/2021
- Activités adultes (perfectionnement et apprentissage) : adhésion gratuite sur la saison 2021/2022 pour tous les adultes inscrits sur la saison 2020/2021.
- Activités Aquagym et Aquaphobie Taranis : adhésion de 23,1 € au lieu de 46,20 € pour les adultes inscrits au 1er trimestre 2020/2021 (réduction de 50%).
- possibilité de remboursement au prorata des séances non réalisées pour les adhérents qui ne pourraient pas se réinscrire sur la saison 2021/2022.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1^{er} juin 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE la mise en application du dispositif suivant aux fins de limiter les effets de la crise sanitaire sur les activités des espaces aquatiques :

- École de l'eau des équipements aquatiques : adhésion de 39,5 € au lieu de 79 € pour la saison 2021/2022 (réduction de 50%) pour tous les enfants inscrits à la saison 2020/2021.
- Activités adultes (perfectionnement et apprentissage) : adhésion gratuite sur la saison 2021/2022 pour tous les adultes inscrits sur la saison 2020/2021.
- Activités Aquagym et Aquaphobie Taranis : adhésion de 23,1 € au lieu de 46,20 € pour les adultes inscrits au 1er trimestre 2020/2021 (réduction de 50%).
- Possibilité de remboursement au prorata des séances non réalisées pour les adhérents qui ne pourraient se réinscrire sur la saison 2021/2022.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL